

Enquête aux archives

Par Claire BOUILLER
I.E.N. Besançon 4

- Comment écrire l'histoire d'un soldat ayant combattu pendant la Grande Guerre à partir de ressources authentiques
- Où trouver les ressources pour ce véritable travail d'historien
- Comment d'un nom inscrit sur un monument aux morts du village ou du nom d'un des aïeux des élèves retrouver son parcours militaire, identifier ses régiments d'affectation et retracer rigoureusement ce que fut sa vie au cours du conflit
- Comment prendre appui sur des documents numérisés pour effectuer cette recherche ?

SOMMAIRE

Introduction

1 La classe aux archives départementales : pas à pas

- a- les tables décennales
- b- les tables annuelles alphabétiques des conscrits
- c- le numéro matricule
- d- le registre matricule et la fiche individuelle

2 Un clic pour tout savoir à partir du monument aux morts de Pelousey

- a- Claude GODOT – recherche sur les supports numérisés.
 - a1. Site des archives départementales
 - a2. site mémoire des hommes
 - a3. éléments complémentaires pour mieux comprendre

3 D'autres fiches individuelles, d'autres destins dans la guerre, autres enquêtes, élémentaires maintenant mon cher ...

- a- une gueule cassée
- b- Décoré de la légion d'honneur
- c- mort suite de blessures de guerre
- d- un prisonnier en, Allemagne
- e- un caporal rétrogradé
- f- le lourd tribut de la famille Couturier en 1914

INTRODUCTION

Comment faire découvrir aux élèves cet espace de stockage et de mémoire que sont les archives départementales ou les archives municipales pour les plus grandes agglomérations ?



Adresse : 4-8 Rue Marc Bloch, 25000

Besançon

Tel : 03 81 25 88 99

Site internet :

<http://archives.doubs.fr>

Les archives départementales du Doubs sont un service du conseil général du Doubs, chargé de collecter les archives, de les classer, de les conserver et de les mettre à disposition du public.

Le centenaire de la première guerre mondiale est l'occasion de proposer aux élèves des classes élémentaires du département du Doubs une recherche historique sur quelques Poilus qui ont combattu lors de ce conflit.

Chaque classe peut mener sa propre enquête dans sa commune et dans les familles des élèves pour choisir un ou quelques Poilus dont l'histoire lui fait écho. Les soldats morts pour la France ou ayant survécu peuvent être concernés par cette étude.

La classe pourra alors se rendre aux archives départementales pour étudier sur le site des documents relatifs à l'histoire personnelle des Poilus choisis : acte de naissance (sous série 4E) place dans la famille mentionnée dans la liste nominative des habitants de la commune avant la guerre (sous-série 6M), place dans la liste des conscrits de la classe militaire et fiche de renseignements individuels dans le registre matricule (sous-série 6M).

Cette approche offre la possibilité d'une découverte des locaux des archives, des métiers qui lui sont attachés, des ateliers de reliure, de restauration ou de numérisation.

Les élèves fréquenteront la salle de lecture et connaîtront les modalités de consultation des documents. Ils pourront mesurer *in situ* l'intérêt de l'archivistique, en complément de l'enquête humaine, familiale et spéciale.

Les Archives du Doubs sont accessibles gratuitement à toute personne sur simple présentation d'une pièce d'identité. Ainsi l'accès aux Archives est totalement gratuit, sans condition de nationalité, ni de diplôme, ni de recommandation.



**Le petit plus
pour mieux comprendre**

C'est un acquis de la Révolution qui a été proclamé pour la première fois dans une loi de l'An II. Ce principe est aujourd'hui rappelé par le Code du patrimoine.

Créées pour recueillir les archives des institutions d'Ancien Régime, les Archives départementales sont depuis les lois de décentralisation placées sous l'autorité du Conseil général. Elles sont chargées d'enrichir le patrimoine du département en collectant les archives publiques produites par les administrations et en recevant les archives privées déposées, données ou vendues par des familles, des associations ou des entreprises.

1. LA CLASSE AUX ARCHIVES UNE ENQUÊTE PAS À PAS

Projet : Reconstituer le parcours et l'histoire de soldats précisément identifiés soit, à partir des noms inscrits sur un monument aux morts, soit en recherchant dans l'histoire des familles, à partir de photographies, d'éléments généalogiques ou autres.

La classe effectue un repérage sur le monument aux morts de la commune ou une investigation dans les documents et photos de familles.

De qui va-t-on écrire l'histoire ?



a- Repérage de l'acte de naissance, à partir des tables décennales.

Les tables décennales reprennent l'ensemble des dates, noms et prénoms des personnes suivant trois événements, voire quatre : la naissance, le mariage, le divorce, le décès.

Ces index reprennent généralement

l'intitulé de tous les actes sur une période de 10 ans : on y trouve le nom,

les prénoms et la date dans l'acte. Le classement est généralement alphabétique, par période de 10 années.

Il peut être intéressant de consulter les actes de décès pour obtenir la date de naissance de la personne, si elle n'est pas née dans la commune où se trouve le monument aux morts ou dans celle où elle a vécu.

Aux archives départementales du Doubs, ces actes sont consultables uniquement sur microfilms en salle de lecture. Une fois la date de naissance trouvée, l'enquête se poursuit :

b- Quel était le numéro matricule de ce soldat ?

On le trouvera dans *les tables alphabétiques des conscrits*, classées par année de classe (année de conscription).

Le petit plus

pour mieux comprendre



Depuis le début du 19^{ème} siècle, tous les hommes sont recensés sur un tableau de recrutement.

La conscription - recensement des conscrits - inscrits « avec » dans le même registre que ceux de la « classe », l'année des vingt ans a été instituée en France en 1798 par la loi Jourdan et abolie deux siècles plus tard en 1998.)

Recrutement ou tirage au sort ?

Le service militaire est obligatoire pour tous les hommes. Un tirage au sort (jusqu'en 1905) sert à désigner les premières (ou mauvais numéro : 5 ans de service) et deuxièmes portions du contingent (ou bons numéros : 1 an de service).

Tout français déclaré apte au service fait partie de l'armée active pendant 5 ans, puis de la réserve de l'armée active pendant encore 4 ans, puis de l'armée territoriale pendant 6 ans. Il est donc mobilisable de 20 à 40 ans !

Chaque année les hommes sont soumis au recensement communal qui concerne tous ceux ayant un domicile légal dans la commune et ayant atteint l'âge de 20 ans dans le courant de l'année précédente.

Des tableaux (tables annuelles) sont établis ainsi que des notes individuelles. Les tableaux de recensement étaient affichés dans les communes. Ils sont classés par année et ont été versés aux archives départementales.

c- Un registre répertoire

Il recense tous ces notes matricules. Chaque année a son registre, et donc sa cote. Les tables annuelles ont elles aussi leur registre et leur cote.

Pour trouver les registres on a donc besoin de la date de naissance des hommes recensés, en principe, l'année de leurs 20 ans.

Pour un soldat né en 1894, il faut donc consulter la table de l'année 1914. Du moins en principe, car il a peut-être été recensé en 1913 ou 1915... On demandera donc les tables annuelles de l'année des vingt ans du soldat, de l'année précédente et de l'année suivante, en série R.

Ces tables sont classées par ordre alphabétique, la recherche y est très rapide. **En face du nom du soldat, se trouve son numéro matricule de recrutement, et parfois le numéro du volume, lorsque cette année comporte plusieurs volumes.**

Ces registres donnent plus ou moins de renseignements. On peut y trouver le signalement du soldat (taille, forme du visage, couleur des yeux...) mais aussi son degré d'instruction, ses adresses successives, et bien sûr, plus ou moins détaillée, sa carrière militaire.



Le petit plus pour mieux comprendre

Pendant la guerre 1914-1918, le recensement dans chaque commune est anticipé : ainsi, les jeunes gens de la classe 1916 sont appelés à se présenter à leur mairie dès la fin de l'année 1914 et au début de l'année 1915, ceux de la classe 1917 en fin d'année 1915...

d- Avec le numéro matricule, on accède aux fiches matricules individuelles (état de service) dans le registre matricule.

La fiche matricule d'une recrue n'est qu'une feuille. De grand format, certes. Mais elle regroupe toutes les informations recueillies depuis son recensement jusqu'à la fin de ses obligations militaires, quelques décennies plus tard.

Mise à jour le plus souvent rigoureusement, elle permet d'en savoir un peu plus sur les personnes.

Comme son nom l'indique, le registre matricule est un registre (!) comprenant théoriquement au maximum 500 fiches. Il arrive que certains en aient moins, que d'autres en aient plus, ou que des registres soient reliés par deux, donnant un ensemble de 1.000 fiches matricules.

Chaque fiche porte sur un homme. On parle de fiche matricule car chaque recrue porte un numéro matricule qui lui est propre. Ce matricule est appelé "matricule au recrutement" pour le différencier du "matricule au corps" donné lorsqu'un homme intègre une unité.

Plus généralement, ce numéro matricule, associé à la classe et au bureau de recrutement, permet de retrouver à coup sûr un homme. Organisation administrative mais aussi pratique : ce sont les informations que les hommes portaient sur la médaille à leur poignet qui permettait de les identifier en cas de décès. Ce matricule ne change jamais.

Fiches matricules individuelles

The image shows two overlapping military matriculation forms. The top form is a yellowed 'Fiche matricule individuelle' for 'Maitre Marie Joseph' with handwritten details. The bottom form is a white 'Fiche matricule individuelle' with various sections for personal data, military service, and administrative notes.

2. UN CLIC POUR TOUT SAVOIR de la vie militaire des Poilus du Doubs et d'ailleurs...

Il s'agit maintenant de reconstituer le parcours et l'histoire de soldats précisément identifiés, soit à partir des noms inscrits sur un monument aux morts, soit en recherchant dans l'histoire des familles à partir de photographies, d'éléments généalogiques ou autres en utilisant les ressources numériques. Pas de déplacement, si ce n'est celui d'une souris !

Après une visite au monument aux morts, on rapporte ces indications :



Monuments aux morts de Pelousey. 25170.

a- Pour exemple, on va partir à la recherche de Claude GAUDOT

Sur le site des archives du Doubs, cliquer sur « recherche guidée. »



Rubrique : documents numérisés :



Afin de posséder des données d'état civil précises, la consultation des tables décennales numérisées s'impose.

Tables décennales de la commune de Pelousey, liste des décès.

NOMS ET PRÉNOMS DES			DATE DES ACTES ou DES REGISTRES		
A T	Gaudot	Claude Léon Désiré	12	mars	1915
	Godin	Ammand	22	novembre	1915
J T	Gueudet	Camille	10	septembre	1921
	Guchard	Marie Louise	2	juin	1921
	Guyot	Nicolas Pierre Marie	18	avril	1922
	Henriey	Flore Marie	28	novembre	1921
	Henry	Marie Augustine Clarisse	17	novembre	1913
	Hemyot	Julia Anna Marie	5	décembre	1918

La date de décès n'est pas celle inscrite sur le monument aux morts. Les transcriptions pouvaient être parfois très tardives. C'est le cas en ce qui concerne Claude GAUDOT.

Pour vérifier ces données, nous avons recours au site du ministère de la défense :



Mémoire des hommes.
Année de naissance : le 11 juillet 1891 à Pelousey

Retour sur le site départemental des archives : Vérification sur les tables décennales de Pelousey. Liste des naissances :

Gueudet	Camille ^u	18 Mars 1890
Gaudot	Claude Léon Désiré	17 7 ^{bu} 1891
Girard	Marie Eugénie Hortense	3 Juillet 2 ^o
Henriod	Francis Ferni Armand	7 7 ^{bu} 1891

À partir de l'année de naissance, il convient d'ajouter 20 ans pour trouver l'année de la conscription. Claude GODOT appartient donc à la classe 1911.

On peut noter le numéro matricule : **274** et rechercher la fiche matricule de Claude GODOT.

Retour sur le site des archives départementales du Doubs.

Les registres matricules sont numérisés. Un raccourci est proposé dès la page d'accueil :

Répertoire matricule numérisé sur le site des archives départementales

Recensement 1906

10	Sachaux	Joseph	1886	Voironde		domestique	id
11	Gaudot	Auguste	1860	Belouey		chef	id
12	Galliot	Juliette	1869	Paris		femme	id
13	Gaudot	Claude	1891	Belouey		enfant	id
14	Darlin	Claude Marie	1836	Prilleyph. l'imp		chef	id

Sa mère, Juliette GALLIOT décède le 1er février 1907. (indication sur la fiche matricule de Claude. « feu » Juliette Galliot)

Recensement 1911

1	Gaudot	Auguste	1860	id	id	chef	cultivateur	fabriq.
2	Gaudot	Claude	1891	id	id	enfant	id	id



Le petit plus pour mieux comprendre

- **Le soldat de 2^{ème} classe** : militaire du rang, sans insigne de grade.
- **Le soldat de 1^{ère} classe** : distinction que peut obtenir un homme du rang.
- **Clairon** : le clairon est un instrument de musique à vent, à embouchure en cuivre ou en laiton, utilisé par les militaires pour sonner la charge ou annoncer les rassemblements. Le nom de clairon est aussi donné au soldat qui joue de cet instrument.
- **Apremont-la-Forêt** est une commune française située dans le département de la Meuse, en région Lorraine.

Durant la Première Guerre mondiale, le village fut entièrement détruit puis reconstruit. Ce fut un point stratégique du « saillant de Saint-Mihiel »

La bataille à Apremont :

« Le 1^{er} octobre, les Allemands jetaient un pont, afin de franchir la Meuse en force près de Saint Michel.

Nous réussîmes à détruire le pont et à rejeter, dans notre élan, toutes les formations ennemies sur la rive droite de la Meuse.

Le 5 octobre, nous progressions entre Apremont et la Meuse et sur le Rupt-de-Mad, en refoulant de violentes contre-attaques.

Le 7 octobre, nos offensives au nord et au sud de Saint-Mihiel contraignaient les Allemands à se replier au nord d'Hattonchâtel. Après un bombardement qui dura trente heures, **l'ennemi lançait ses colonnes en direction d'Apremont**, dans la nuit du 9 au 10 octobre. Sa progression difficile était arrêtée dans la soirée du 10, et les Allemands nous cédaient bientôt le peu de terrain qu'ils avaient conquis ».

Site : chtimiste.com/batailles1418/combats/woevre.htm

• Degré d'instruction générale :

Il est inscrit dans les registres matricules sous forme de code, composé d'un chiffre entre 0 et 5.

0 : ne sait ni lire ni écrire

1 : sait lire seulement

2 : sait lire et écrire

3 : possède une instruction primaire plus développée

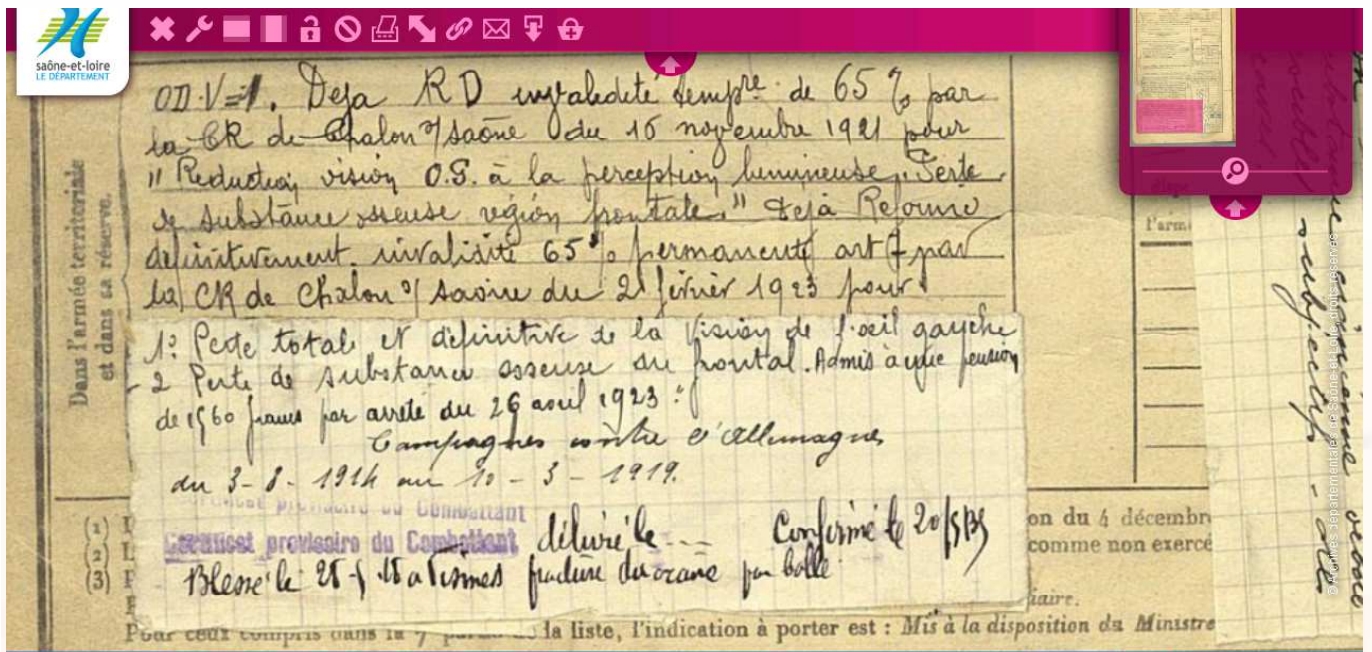
4 : a obtenu le brevet de l'enseignement primaire

5 : bachelier, licencié, etc. (avec indication de diplôme)

X : dont on n'a pas pu vérifier l'instruction

2. D'AUTRES FICHES INDIVIDUELLES MATRICULES, d'autres destins dans la guerre

a- Une « gueule cassée ».

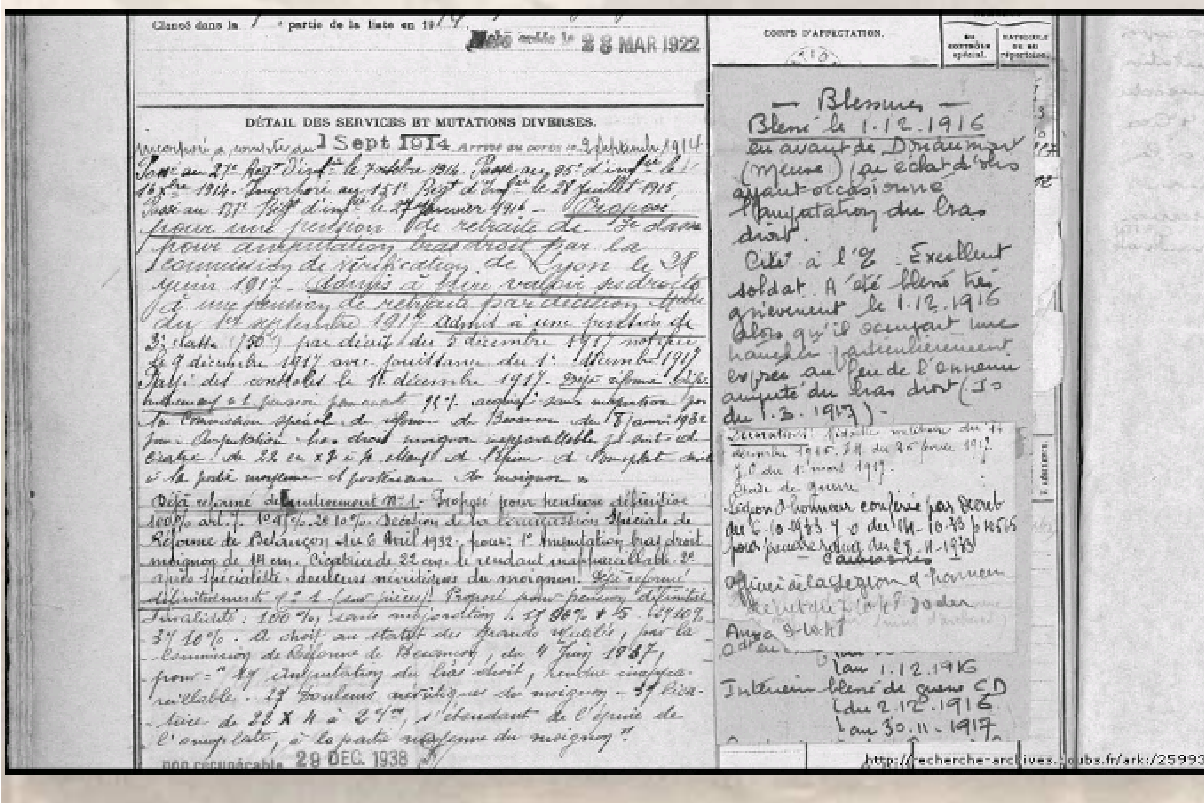


Campagne contre l'Allemagne du 03/08/1914 au 10/03/1919. « Blessé le 25 mai 1918 à Fismes. Fracture du crâne par balle ».

« Réduction vision OG (œil gauche) à la perception lumineuse. Perte de substance osseuse région frontale. »

« Perte totale et définitive de la vision de l'œil gauche ».

b- Médaille militaire et légion d'honneur pour un statut de grand mutilé



« Excellent soldat, a été blessé très grièvement alors qu'il occupait une tranchée particulièrement exposée au feu de l'ennemi. Amputé du bras droit [...] »

c- Décédé le 4 septembre 1915, suite à des blessures de guerre

Volume 2, nos 1001 à 1005 (1914)

Gaudard

Nom : *Gaudard*
 Prénoms : *Lucien Henri*

ÉTAT CIVIL.
 Né le *14 Avril 1891*, à *Beaugrenon*, canton *de Beaugrenon*, département *de Doubs*
 Profession d' *employé de bureau*
 et de *Commissaire*
 canton d' *Beaugrenon*, département d' *Doubs*

Numéro matricule du recrutement : *1137*

Classe de mobilisation : *3*

SIGNALEMENT.
 Cheveux *bruns*, yeux *gris-bleus*
 Front *moyen*, Nez *rectiligne*
 Visage *calme*, Renseignements physiologiques complémentaires :

Taille : *1 mètre 66* centimètres.
 Taille reculée : *1 mètre* centimètres.
 Marques particulières :

Degré d'instruction : *3*

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *23* de la liste du canton de *Beaugrenon Nord*
 Classé dans la *1^{re}* partie de la liste en *1914*.

DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du *1 Sept 1914* ARRIVÉ AU CORPS le *3 septembre 1914*
Soldat de 3^e classe le 3 septembre 1914
Caporal du 8^e Bataillon de chasseurs à pied le 12 décembre 1914. Blessé le 4 septembre 1915 (suite de blessures de guerre) à (Bruay).

Armée active : *152^e Régiment d'Infanterie*
 Armée territoriale et sa réserve : *5^e BATAILLON DE CHASSEURS À PIED*

NUMÉROS
 AN MATRICULE DE LA RÉSERVE : *4273*
 RÉGIMENTAIRE : *4574*

<http://recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/011307347263887/1/18>

d- Fait prisonnier le 20 Août 1914, rapatrié le 10 décembre 1918

recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/011307347263887/1/1

18870 - Volume 2, nos 501 à 1000 (1914)

Fiche créée le *25 JAN 1921*

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
Engagé volontaire pour trois ans à la marine à Besançon le 17 Mars 1913. Arrivé au corps le 16 Mars 1913.
Caporal le 7 Novembre 1913. Sergent le 2 Août 1914.
Fait prisonnier le 20 août 1914 à Dieuze interné à Poeschlheim puis à Mauthausen.
Rapatrié d'Allemagne le 10 décembre 1918.
Représenté le 27 RLP de 8-11-14. Tallé en colon de 1^{er} rang le 12 février 1919. Intégré à l'hôpital le 21.5.19.
Mis en congé illimité de démobilisation le 19 août 1919. 8 Echelon 4.4.12/ par le Colonel F. H. D. - la retraite aux Hôpitaux.
 Certificat de Bonne Conduite accordé.
Engagé pour un an le 4 Août 1921 à la Compagnie de Besançon au 10^e de la Section de Secrétaires d'Etat Major et de Recrutement.

Armée active : *2^e Régiment de Chasseurs de la Marine*
 Armée territoriale et sa réserve : *60^e Régiment d'Infanterie*

Donner de la D^m du RLP

<http://recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/011307347263887/1/18>

e- Caporal rétrogradé Le 26 décembre 1915 et mort le 25 février 1916

recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/011307347263887/1/1

18870 - Volume 2, nos 501 à 1000 (1914)

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 Incorporé à compter du *1 Sept 1914* ARRIVÉ AU CORPS le *3 septembre 1914*
Soldat de 3^e classe le 3 septembre 1914
Caporal le 10 Mars 1915. Cassé de son grade et rétrogradé soldat de 1^{er} classe par un chef de Bataillon sous le dépôt du 26 décembre 1915 pour le motif suivant : « a fait preuve de faiblesse et d'insuffisance dans les fonctions de caporal » W. B. a l'occupé le 25 Février 1916 à la cote du Poivre, commune de Souvremont (Noeux) Rayé des contrôles le 25 février 1916.

Armée active : *3^e Régiment d'Infanterie*

NUMÉROS
 AN MATRICULE DE LA RÉSERVE : *9466*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR suite de changement de domicile ou de résidence.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

<http://recherche.archives.doubs.fr/ark:/25993/011307347263887/1/18>

**f- Autres enquêtes à partir du monument aux morts de Pelousey :
le lourd tribut de la famille Couturier**

Le site « mémoire des hommes » ne trouvera qu'une fiche seulement pour Jean Marcellin Georges, Maréchal de Logis.

Il convient de rechercher à partir d'autres sources numérisées pour effectuer la suite de l'enquête.

Les tables de recensement de 1911 (numérisées) nous indiquent que la famille COUTURIER comptait quatre enfants, dont deux garçons et deux filles.

Couturier Fernand, né en 1892, de la classe 1912, registre matricule 2 n° 815

1R855 - Volume 2, nos 701 à 1000 (1912)

ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le 29 septembre 1892, à St-Yand, canton de Frumet-Marnet, département de la Haute-Saône, résident à Pelousey, canton d'Ardenne, département de Doubs, profession de tailleur, fils de François et de Bourty Mariette, domiciliés à Pelousey, canton d'Ardenne, département de Doubs.		Cheveux bruns foncés, Yeux bruns, Front ordinaire, Hauteur 1 m 69, Taille rectifiée 1 m 69 centimètres, Nez rectiligne, Saillie, Visage ovale, Degré d'instruction 3.	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. Inscrit sous le n° 9 de la liste du canton d'Ardenne, Classé dans la 1 ^{re} partie de la liste en 1912.		CORPS D'AFFECTATION. 5 ^e Régiment d'artillerie de campagne, Armée active.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES A obtenu le Brevet spécial d'aptitude militaire le 18 juillet 1913. Incorporé à compter du 8 octobre 1913 au corps le 8 ^e canonnier conducteur le 8 octobre 1913. Brigadier le 18 février 1914. Maréchal des Logis le 6 août 1914. Blessé le 22 septembre 1914 à l'œuvre des suites de blessures de guerre. Rayé des contrôles le 23 septembre 1914.		NUMÉROS MATICULE OU AU RÉPERTOIRE 5518	

<http://recherche-archives.doubs.fr/ark:/25993/a011307347263g8y2An/1/228>

Couturier Jean Marcellin, dit Georges, né en 1889, classe 1909, Volume 1- n°66

L'aîné, Couturier Jean Marcellin dit Georges trouvera également la mort en 1914.

1R832 - Volume 1, nos 1 à 374 (1909)

ÉTAT CIVIL.		SIGNALEMENT.	
Né le 20 décembre 1889, à Issoudun, canton de Chénorailles, département de la Creuse, résident à Pelousey, canton d'Ardenne, département de Doubs, profession de tailleur, fils de Antoine et de Bourty Marie, domiciliés à Pelousey, canton d'Ardenne, département de Doubs.		Cheveux et, sourcils châtain, yeux bruns, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage oval, Taille 1 m 71 cent, Taille rectifiée m cent, Marques particulières: balayage d'avant les yeux, Degré d'instruction générale 2.	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION. Classé dans la 1 ^{re} partie de la liste en 1910.		CORPS D'AFFECTATION.	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES		NUMÉROS MATICULE OU AU RÉPERTOIRE	

<http://recherche-archives.doubs.fr/ark:/25993/a011307347263g8y2An/1/228>

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 71 de la liste du Recrutement cantonal de Audeux
 parti le 6 Octobre 1910 Arrivé au corps le 15 Mars 1911 - 2^e canonnier
 conducteur le dit jour - Brigade de la 24^e septembre 1911.
 Rengagé le 26 septembre 1912 pour un an à compter
 du 1^{er} Octobre 1912. Maréchal des logis le 1^{er} octobre 1913
 Rengagé pour un an le 1^{er} Octobre 1913 à compter du
 1^{er} octobre 1913. Toué à l'exercice à Troyat le
 27 août 1914 Rayé des contrôles le 30 août
 1914.

Mis à jour le 10 Mars 1923
 Le Capitaine CHAFFAUT

Chaffaut

7^e REGION

77^e REGIMENT D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE
 Armée active.
 44^e REGIMENT D'ARTILLERIE DE CA
 Disponibilité et réserve de l'armée active.
 Armée territoriale et sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

<http://recherche.archives.doubs.fr/ark:/25933/ark:/11901/12003/n2-444066>

**CONCLUSION : CHERCHER,
 TROUVER, TRANSMETTRE,
 EXPOSER, RÉDIGER
 et mieux maîtriser la langue française.**

Au terme de ce travail, les élèves se seront familiarisés avec les ressources archivistiques, les outils numériques et les noms des soldats ayant combattu lors de cette première guerre évoqueront des images, des histoires, des lieux et des émotions.

Les textes ainsi rédigés pourront faire l'objet d'une exposition ou de l'élaboration d'un recueil regroupant toutes les découvertes des chercheurs d'un jour qui verront ainsi leurs efforts largement récompensés.

On aura ainsi lu, écrit, imaginé, vérifié, su, accompagné, découvert, partagé, ravivé les souvenirs entre générations, écouté, vu ...

*« N'oublions pas les hommes morts pour nous,
 Ils se sont battus jusqu'au bout,
 Et ils nous ont rendu l'espoir.
 Ils restent dans notre mémoire.*

*L'espoir que toutes les guerres s'arrêtent
 Nous fait vivre. Comme les guerres sont bêtes !
 Notre monde, il faut le changer
 Il faut de la fraternité »*

*Extrait de : La paix, pas la guerre,
 chant écrit par les élèves de Ce2-Cm1,
 école de Serre-les-Sapins,
 avril 2014*